



http://www.aiche.org/CCPS/Publications/Beacon/index.aspx

Messages au personnel de l'Exploitation



Juin 2011

<u>**Êtes-vous préparés en vue d'un désastre naturel ?**</u>

Tremblements de terre, ouragans et typhons, tornades, tsunamis, feux de broussaille, inondations – nous avons lu des articles sur chacun de ces événements et autres désastres naturels au cours des dernières années. Toutes ces catastrophes causent indéniablement de terribles dommages. Elles peuvent aussi causer des dommages additionnels de par l'impact qu'elles peuvent avoir sur l'entreposage de substances dangereuses et sur des sites manufacturiers. Savezvous quel genre de désastres naturels peut survenir à votre usine ? Savez-vous quoi faire pour vous préparer à leur faire face et comment récupérer suite à un désastre ?

1 – Incendie dans une raffinerie de pétrole au Japon suite au tremblement de terre Tōhoku du 11 mars 2011; 2 – Une tornade en Oklahoma; 3 – Un feu de broussaille en Californie; 4 – Dommages à la centrale nucléaire de Fukushima suite au tremblement de terre de mars 2011









Le saviez-vous?

Dans un rapport daté de 2010 "Flirting with Natural Disasters", FM Global, l'une des plus importantes compagnies d'assurance en propriétés commerciales au monde, a présenté quelques-unes des raisons pourquoi les organisations négligent de se préparer en vue de désastres naturels. Parmi ces éléments, on constate que :

- → Les gens sous-estiment le risque de désastre ils pensent que "ça n'arrivera pas ici."
- Plus le temps passe sans désastre, plus les gens se convainquent facilement d'en ignorer la probabilité.
- Les compagnies surestiment comment elles sont préparées pour faire face à un désastre naturel.
- Plusieurs compagnies mettent l'emphase sur la résilience face à un désastre plutôt que sur des activités proactives visant à en minimiser les dommages.

Que pouvez-vous faire ?

- Prenez compte des conséquences directes qu'un désastre naturel peut avoir sur votre usine et aussi de l'impact dû aux interruptions de services utilitaires causées par le désastre.
- Faites la revue de vos plans d'urgence applicables à l'usine en cas de désastre. Assurez-vous que les plans sont bien adaptés pouvez-vous effectivement appliquer les tâches requises dans le temps et avec les ressources disponibles ? Si vous constatez des embûches, informez-en votre direction.
- Assurez-vous que tout l'appareillage et les équipements de protection individuelle (ÉPI) requis pour se préparer en vue et pour intervenir lors d'un désastre naturel et ses suites, sont disponibles, bien entretenus et prêts à être utilisés.
- Participez aux simulations de préparation et d'intervention en cas de désastre naturel, prenez-les au sérieux et rapportez tous les problèmes que vous observerez durant ces simulations.
- Téléchargez et lisez le rapport de FM Global à www.fmglobal.com/disaster.

"Une once de prévention vaut une livre de guérison." - Benjamin Franklin

AIChE © 2011. Tous droits réservés. La reproduction pour fins non commerciales et éducatives est encouragée. Cependant, celle pour fins de ventes autres que par le CCPS est strictement prohibée. Contactez-nous à ccps_beacon@aiche.org ou 646-495-1371.